



Allocution principale de M. Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'OMD

43^e session du Comité de la lutte contre la fraude

Le 27 mars 2023

Chers délégués, chers participantes et participants,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter chaleureusement à toutes et à tous la bienvenue au Comité de la lutte contre la fraude de l'OMD.

Cette 43^e session est particulière à deux égards : d'abord, parce qu'après plusieurs années de travaux en mode virtuel et hybride, nous revenons à des réunions en présence, même s'il faut encore faire preuve de souplesse pour permettre à certains délégués de participer passivement à cette session, en mode virtuel. Ensuite, parce que cette année, nous fêtons le 40^e anniversaire du Comité de la lutte contre la fraude puisque ce dernier a été créé en 1983. Rappelons que l'OMD fête aussi ses 70 ans et force est de constater que ce sont les activités de lutte contre la fraude douanière qui ont contribué à donner un plus grand poids à l'Organisation au cours des 30 premières années qui ont précédé la création du CLF, il y a 40 ans, ce qui en soi est extraordinaire.

Prenons un peu de recul par rapport à la session actuelle et revenons sur l'évolution du CLF au cours des années. Comparons cette session du CLF, si vous le voulez bien, aux 17^e et 18^e sessions de 1998 et de 1999, qui sont celles pour lesquelles nous disposons des rapports les plus anciens sur le site Web actuel de l'OMD ; j'étais d'ailleurs de la partie puisque j'ai participé à ces deux sessions en tant que

délégué national, comme vous. Nous pouvons voir comment les priorités et la démarche suivie dans les activités de lutte contre la fraude ont évolué au cours des 25 dernières années et peut-être que la tendance a été la même au cours des 40 dernières années. Je résumerais ces évolutions en cinq points :

En premier lieu, la portée des travaux. Si les activités frauduleuses et les délits restent comparables, l'accent en 1997 était mis sur la criminalité transnationale organisée. La priorité a ensuite été élargie pour couvrir la sécurité de la chaîne logistique plus généralement et toute une série de domaines, comme les menaces émergentes au niveau mondial, la protection de la société et des citoyens... autant de points que vous retrouverez à l'ordre du jour du CLF devant vous ! Par exemple, le point sur « l'écologisation » des douanes et des chaînes logistiques, notamment l'application des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux déchets dangereux, est l'un des domaines d'attention du Plan stratégique actuel, ce qui témoigne de la réactivité de la douane en vue de contribuer aux efforts mondiaux pour la poursuite des objectifs de développement durable. Face à la situation aux frontières dans certains pays, la communauté douanière internationale se penche aujourd'hui sur la question des frontières fragiles et des zones de conflit, ce qui constitue encore un autre exemple de sa réactivité et de sa souplesse.

En deuxième lieu, l'utilisation de la technologie. Il va s'en dire qu'il s'agit d'un autre domaine d'attention du Plan stratégique actuel. Le premier point stratégique à l'ordre du jour aujourd'hui est le Réseau douanier de lutte contre la fraude CEN, qui est un exemple d'utilisation de la technologie pour recueillir les données des saisies, mais son histoire est plutôt récente. L'idée du Réseau douanier de lutte contre la fraude a été débattue pour la première fois en 1999, lors de la 18^e session du CLF, au cours de laquelle les Membres ont convenu de lancer le CEN, qui est ensuite devenu l'outil que l'on connaît aujourd'hui et qui incorpore davantage d'applications et de logiciels. Depuis l'adoption de la Stratégie en matière de données lors des sessions du Conseil en juin dernier, le Groupe de travail sur les données et les statistiques travaille sur la normalisation des données de lutte contre la fraude, en vue d'appuyer le développement du CEN mais aussi de renforcer la numérisation et l'interopérabilité. L'OMD a poursuivi ses travaux de recherche sur le potentiel de la

technologie dans le domaine de la lutte contre la fraude, notamment avec le géoportail du Programme Colibri, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de l'utilisation de renseignement géospatial aux frontières fragiles, ou encore avec les technologies de repérage et d'inspection utilisées dans l'opération Tin Can de lutte contre la criminalité transnationale organisée et ses infiltrations dans la chaîne logistique, pour ne citer que quelques exemples.

En troisième lieu, la tenue d'opérations. En 1998 ou 1999, les sessions étaient remplies de présentations de Membres sur leurs opérations nationales, ces exposés représentant la base de l'échange d'informations et du partage de renseignement et de meilleures pratiques. Mais, face au souhait des Membres de donner à ses programmes de lutte contre la fraude une dimension plus opérationnelle, l'OMD a commencé, au cours des 15 dernières années, à mobiliser de plus en plus ses ressources pour organiser et coordonner des opérations, dans le but de donner plus de visibilité à la contribution des douanes en faveur de la protection de la société aux frontières tout en offrant aux douaniers des possibilités de renforcer leurs capacités. Ce changement de cap exige néanmoins des ressources financières et humaines accrues et le financement par les donateurs de l'OMD ainsi que le nombre des effectifs au sein de l'Organisation ont augmenté considérablement. Ce besoin croissant de ressources constitue d'ailleurs l'un des principaux sujets débattus dans le cadre du Plan de modernisation de l'OMD, autre domaine d'attention du Plan stratégique.

En quatrième lieu, le renseignement et la gestion des risques. Il y a 25 ans, l'analyse des données des saisies douanières reposait sur les rapports des BRLR et sur les contributions des Membres, qui faisaient habituellement des exposés à ce sujet, lors des sessions du CLF. Aujourd'hui, nous utilisons le CEN pour collecter les fiches de saisies des Membres et les résultats des opérations de l'OMD, à quoi viennent s'ajouter les données tirées de sources ouvertes pour analyser les tendances mondiales et régionales du commerce illicite et pour partager les analyses. Le Rapport sur les trafics illicites publié l'année dernière incorpore cette méthodologie mixte, qui a plus récemment été appliquée à la fraude commerciale de manière plus exhaustive. Pour vous faire une idée de ce dont je parle, je vous

propose de consulter le rapport TRENDSPOTTER. De même, l'un des principaux résultats escomptés de nos activités est l'amélioration de l'analyse des données aux fins de la gestion des risques et le Recueil sur la gestion des risques, qui a récemment été mis à jour, est un autre exemple notable d'outil qui est passé du stade théorique à une application opérationnelle.

En cinquième lieu, la coopération avec les organisations internationales et d'autres parties prenantes. Le point le plus important à l'ordre du jour il y a 25 ans à cet égard était la conclusion de PDA, afin de construire des relations de confiance avec d'autres interlocuteurs. Aujourd'hui, nous travaillons en coordination et en collaboration avec nos partenaires pour partager des informations, mener des opérations et des formations, faire du réseautage et utiliser la technologie dans la poursuite de nos objectifs communs mais aussi dans le respect des compétences de chacun et des priorités de nos membres respectifs. En décembre dernier, la Commission de politique générale a recommandé que l'OMD continue à renforcer la coopération et améliore sa communication stratégique pour mieux faire connaître la contribution de la douane à cet égard.

Nous avons énormément avancé dans ces cinq domaines au cours de 40 dernières années et c'est avant tout grâce à votre soutien. Nous avons encore et toujours besoin de soutien dans ces domaines, bien évidemment, notamment de vos contributions pour définir les domaines d'attention, pour partager les meilleures pratiques concernant la technologie, pour disposer des ressources financières et humaines nécessaires pour mener les opérations en vue d'encourager la coopération, pour recueillir les données et les analyser de manière à produire de bons produits de renseignement et pour promouvoir la communication en vue de renforcer la coopération avec nos partenaires.

Dans la lignée du thème de cette année, « Accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière », je vous invite à continuer à nous renouveler, à partager les connaissances tirées de nos activités de contrôle et de lutte contre la fraude, et à

protéger la société tout en restant fiers de nos réalisations et confiants en notre avenir. Avec le soutien actif et les contributions de nos Membres, l'OMD n'a qu'un but : celui de demeurer agile, réactive et pertinente pour les 70 prochaines années.

Merci à toutes et à tous.